Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail: mandat du directeur et du directeur adjoint

2005/0074(COD) - 22/11/2005

La commission a adopté le rapport de son président, Giuseppe GARGANI (PPE-DE, IT), approuvant dans les grandes lignes la proposition en première lecture de la procédure de codécision. Les députés européens ont toutefois adopté des amendements visant à conférer au Parlement un rôle dans les procédures de nomination du directeur, du directeur adjoint et du renouvellement de leur mandat.